

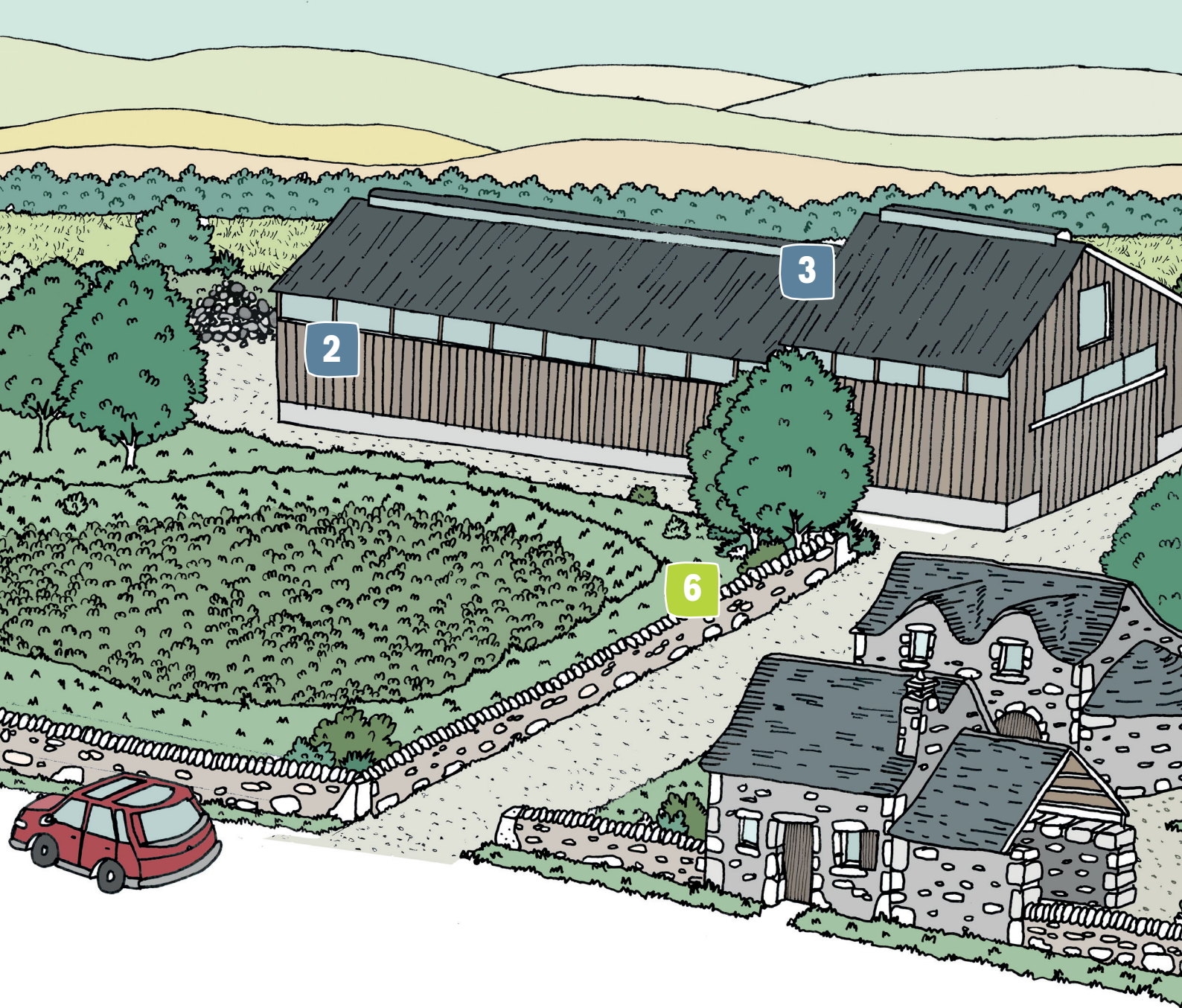


Parc national
des Cévennes



JE CONSTRUIS MON BÂTIMENT AGRICOLE EN COEUR DE PARC





1

JE SUIS ACCOMPAGNÉ DANS MON PROJET DE CONSTRUCTION

Solliciter l'accompagnement des techniciens du Parc national des Cévennes et de la Chambre d'agriculture

2

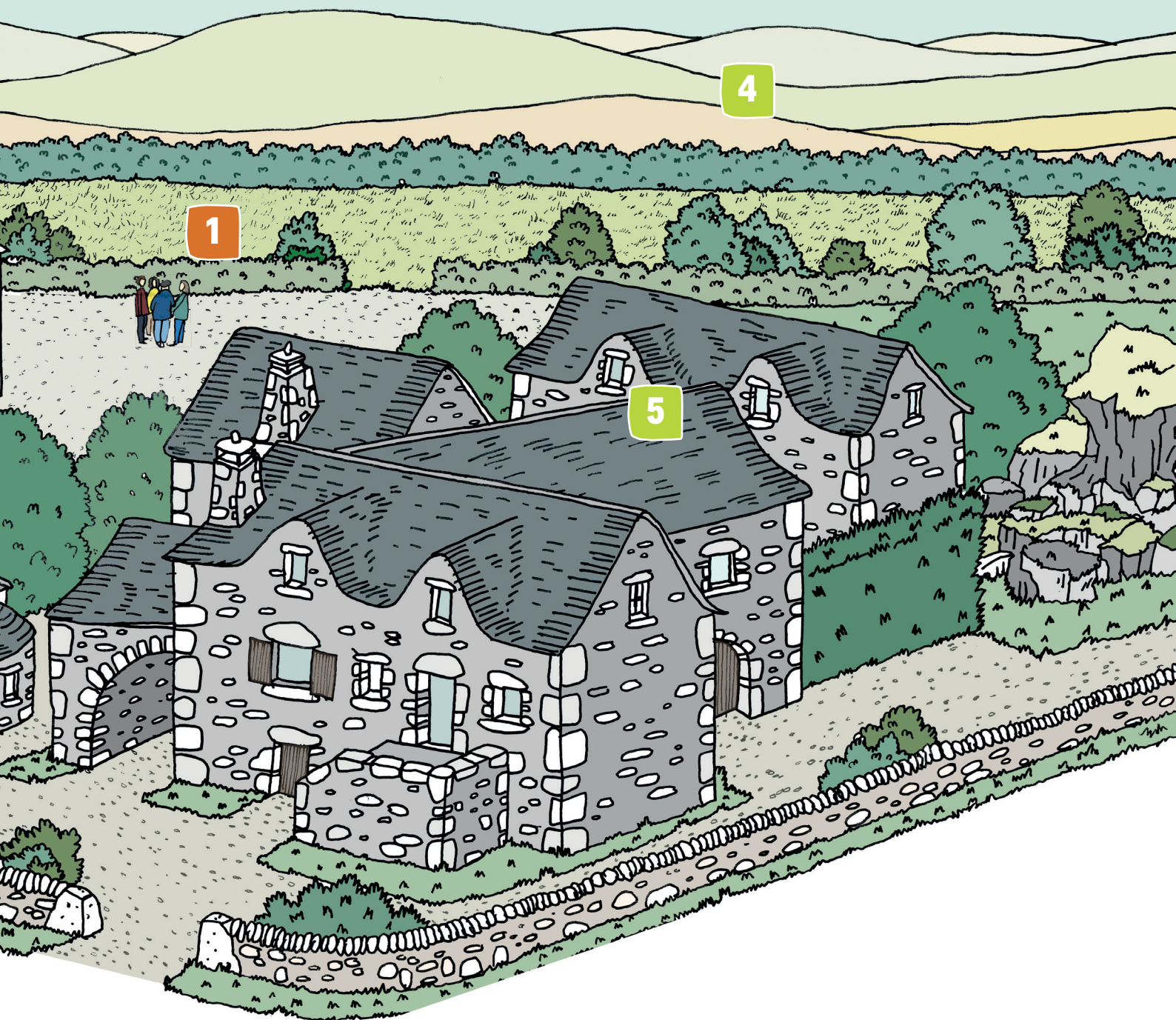
JE CHOISIS LES MATÉRIAUX POUR MON BÂTIMENT

Privilégier des matériaux sobres et naturels et des couleurs en harmonie avec l'environnement proche

3

JE CHOISIS LA FORME DE MON BÂTIMENT

Casser les volumes et privilégier des ouvertures simples en façade et en toiture



4

JE M'INSTALLE DANS LA PENTE

Privilégier l'implantation dans un creux du relief plutôt qu'en ligne de crête et orienter son bâtiment parallèlement à la pente

5

JE CONSTRUIS DANS MON VILLAGE

Intégrer le nouveau bâtiment à la structure de la ferme existant et/ou du hameau proche

6

J'AMÉNAGE LES ABORDS DE MON EXPLOITATION

Soigner les abords du bâtiment et la beauté de mon paysage

1

JE SUIS ACCOMPAGNÉ DANS MON PROJET DE CONSTRUCTION

Solliciter l'accompagnement des techniciens du Parc national des Cévennes et de la Chambre d'agriculture

Pour la réussite du projet et pour prendre en compte tous les avis, il faut contacter le plus tôt possible les techniciens du Parc et de la Chambre : dès l'intention.

Leurs conseils sont complémentaires et utiles.

Ce guide concerne les bâtiments techniques courants, de grande dimension : tout autre projet sera bien évidemment également accompagné.

« La qualité architecturale des travaux est assurée en premier lieu par l'accompagnement individuel de chaque porteur de projet par un conseil architectural et énergétique



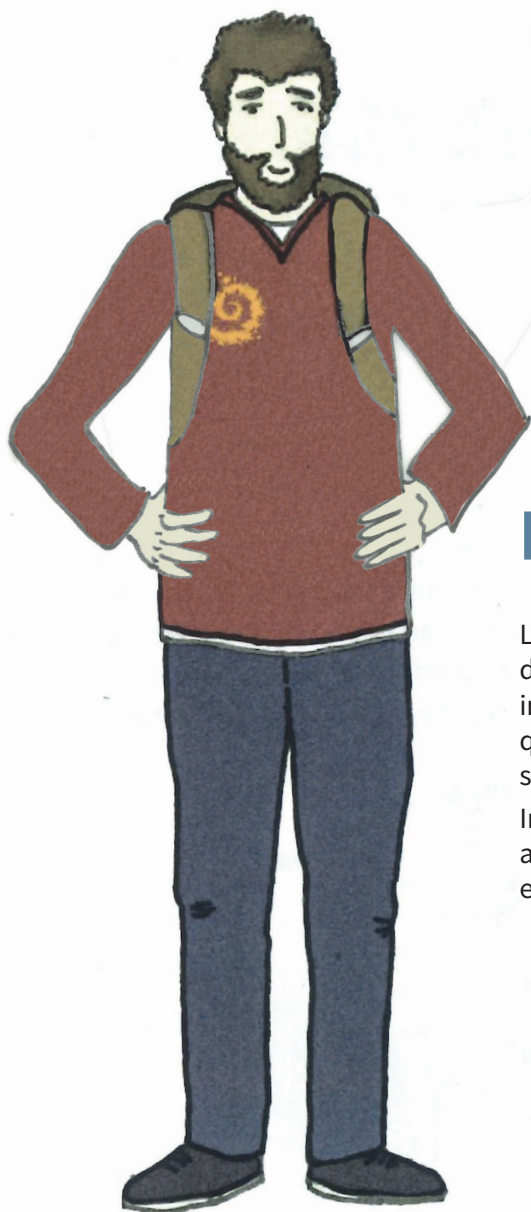
Charte du Parc national des Cévennes, axe 4 : « Vivre et habiter »

»



Le conseiller bâtiment agricole de la Chambre d'agriculture

Le conseiller joue un rôle essentiel : tout au long du processus, il assure la cohérence du projet agricole. Sa connaissance du monde agricole lui permet d'apporter des solutions adaptées en associant les contraintes de construction et les spécificités de l'exploitation. Au cours des différentes phases de réalisation du projet, il participe au respect de l'objectif final : construire un bâtiment économique, durable et fonctionnel.



Les techniciens du Parc

Le technicien agri-environnement assure une mission d'accompagnement des agriculteurs au quotidien. Il les informe sur les réglementations en vigueur et répond à leurs questions quant au développement de leurs activités. Il les sensibilise aux enjeux paysagers et naturalistes.

Informé de la nécessité d'un nouveau bâtiment, il fera le lien avec l'architecte du Parc, qui prendra connaissance du projet et pourra apporter ses conseils technique et esthétique.

L'architecte du bâtiment

Il est le porteur et le maître d'œuvre du projet de construction du nouveau bâtiment. Avec l'agriculteur et ses partenaires, il définit le projet et la conception du bâtiment. Cette collaboration est une garantie de qualité de construction et de respect des coûts et des délais.

Il doit établir le projet en fonction des besoins et des envies de développement de l'exploitation.

Un projet de bâtiment agricole, de l'idée à sa livraison, prend en moyenne 18 mois et constitue un investissement conséquent pour l'exploitant. Un nouveau bâtiment est un pari pour l'avenir. Prendre le temps de la réflexion n'est pas du temps perdu.



2

JE CHOISIS LES MATÉRIAUX POUR MON BÂTIMENT

Privilégier des matériaux naturels et des couleurs en harmonie avec l'environnement proche

Au cours de ces dernières décennies, les matériaux de construction agricole ont évolué au gré des normes et des avancées techniques. La pierre a laissé place au parpaing, puis au bac acier. Aujourd'hui, le bois semble une alternative intéressante tant d'un point de vue esthétique que durable. Une fois légèrement grisé, il s'intègre parfaitement avec les teintes des pierres présentes dans nos paysages. Il possède des qualités de confort, d'hygiène de travail et de durabilité supérieures à celles des autres matériaux.

« En façade sont utilisés des matériaux traditionnels tels que le bois ou des matériaux industriels métalliques teintés dans la masse de couleurs sombres se rapprochant des teintes du schiste, du granit ou du calcaire selon le massif.



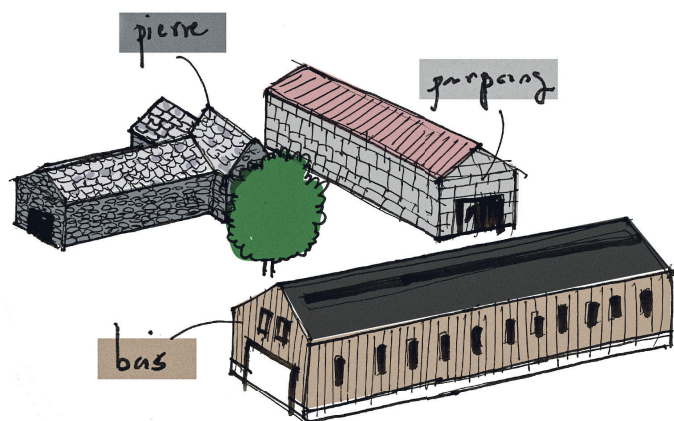
Charte du Parc national des Cévennes, modalités d'application, annexe 1.2

»

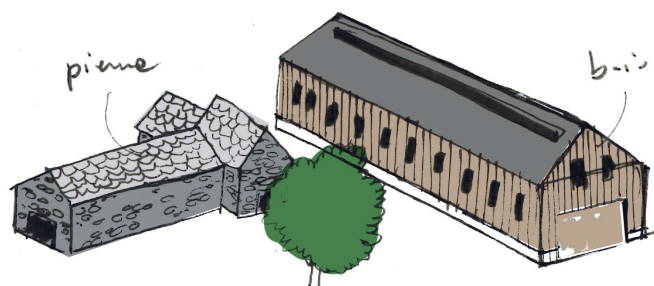
I- Harmonie des matériaux

Les bâtiments et les couleurs se cumulent sur une exploitation, et le risque est de perdre une unité. Quand cela est possible, l'agriculteur préférera bâtir sur l'ancien plutôt que d'ajouter un nouveau volume, et choisir ses couleurs de toiture en fonction de l'existant, pour rechercher une harmonie de formes et de matériaux.

On évite



On préfère



Toiture sandwich bac-acier

Le bac-acier est très résistant aux variations de température, incombustible et offre une étanchéité parfaite. Son aspect épuré et l'éventail de couleurs possible lui permet de s'adapter à des contextes architecturaux et paysagers très divers. Afin de réduire l'impact paysager, le constructeur fera toujours attention à privilégier une teinte mate, plus sombre que celle des façades (bardage bois qui va griser avec le temps). Ce matériau peut éventuellement se marier avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Une couverture en bardeaux de bois (red cedar, châtaignier, mélèze) est également tout à fait envisageable, quelque soit le volume du bâtiment.



RAL7006



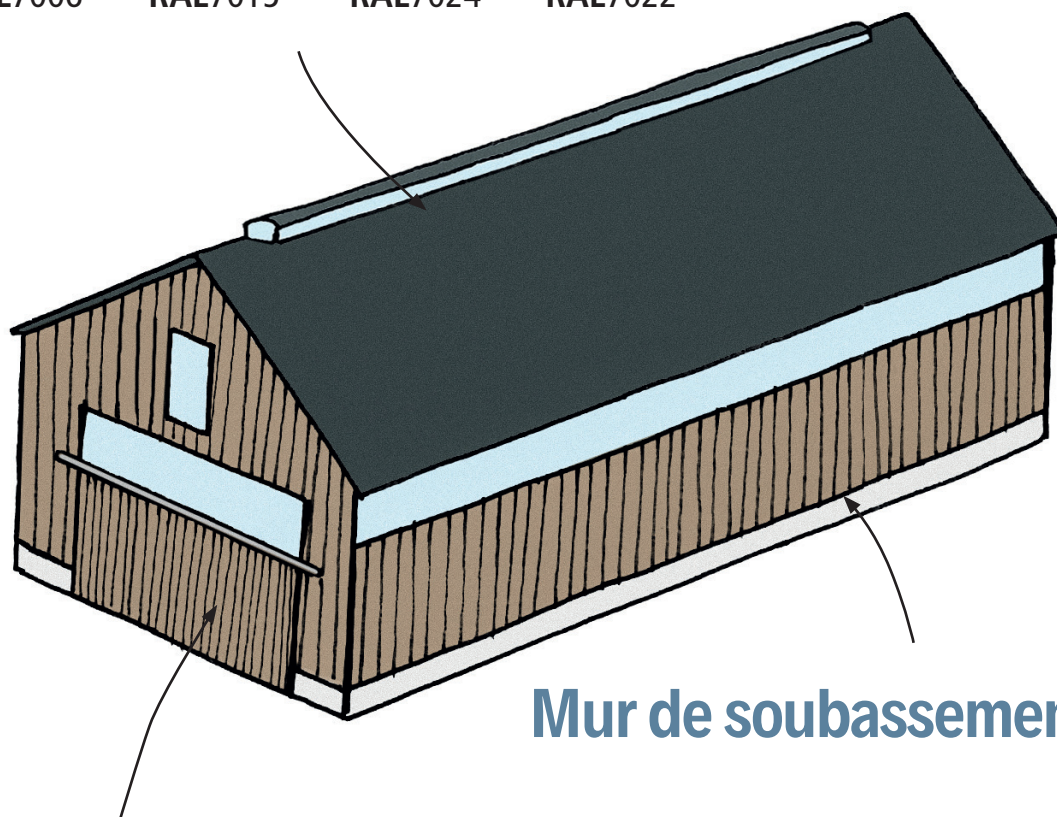
RAL7015



RAL7024



RAL7022



Mur de soubassement

Bardage bois vertical

Le bardage en bois est un choix aussi bien esthétique et pratique que confortable et durable. L'entretien de ce matériau naturel peut se faire facilement. Il apporte une sensation de confort intérieur, aussi bien visuel que sonore. Un bardage vertical sera privilégié afin d'accélérer le grisement du bois et lui donner une teinte «minérale» qui s'accorde parfaitement avec les paysages du Parc.



DOUGLAS



PIN
SYLVESTRE



MELÈZE

3

JE CHOISIS LA FORME DE MON BÂTIMENT

Casser les volumes et privilégier des ouvertures simples et verticales en façade et en toiture

Les bâtiments agricole sont autant des lieux de production que des espaces de vie et de travail pour les hommes (et les bêtes !). Leur forme est le résultat d'un mélange de paramètres. Il s'agit d'un investissement important qui doit allier impératifs économique et productif. Ils constituent une empreinte très importante de l'homme sur son territoire, et leur longévité impose une réflexion architecturale et esthétique qui doit prendre en compte les besoins des agriculteurs, le paysage et les techniques de construction contemporaines.

« Le projet se conforme à l'orientation des faîtages, aux volumes et proportions, à la forme et la pente des toits correspondant aux implantations traditionnelles des constructions environnantes.



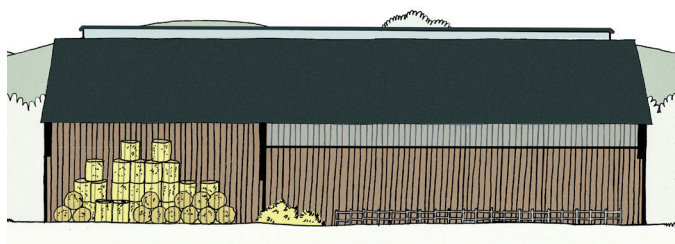
Charte du Parc national des Cévennes, modalités d'application, annexe 1.1



I – «Casser» les volumes

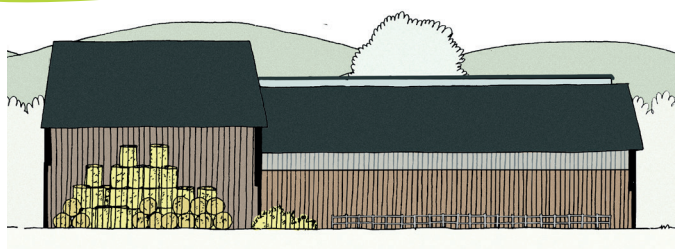
Les nouveaux bâtiments occupent des volumes de plus en plus importants. Afin d'éviter la construction de masses imposantes et homogènes, on cherchera à casser les volumes et articuler les bâtiments en fonction de leur usage (stabulation, stockage, atelier...).

On évite



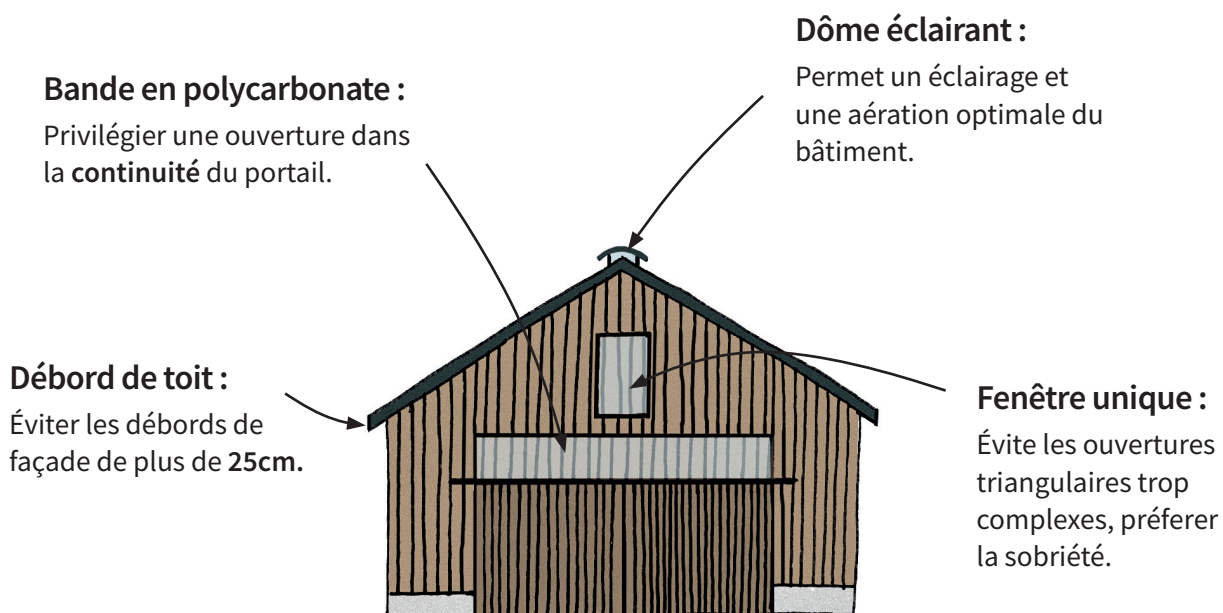
La différenciation des deux volumes de bâtiment me permet de faire des économies sur les matériaux de construction. Mais attention à ce que cette articulation n'entrave pas à la circulation entre les bâtiments ! Attention notamment aux hauteurs de charpente pour le passage des engins.

On préfère



II – Travailler le pignon de façade

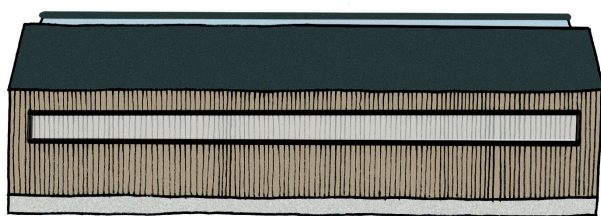
Le pignon constitue la façade d'entrée dans le bâtiment agricole. Il est une des faces les plus visibles et sa réalisation demande une attention particulière. Les pentes de toit sont symétriques, en référence aux volumétries et à l'esthétique des bâtiments agricoles anciens. On privilégiera un dessin sobre, dans les matériaux et les proportions.



III– Prévoir les ouvertures en façade

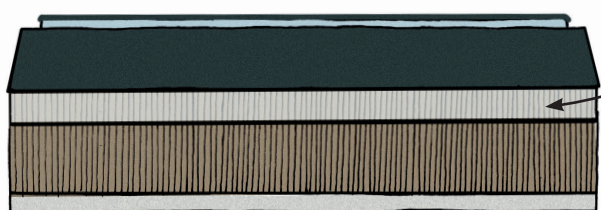
Les façades latérales constituent la plus grande surface visible du bâtiment. Leur traitement nécessite une réflexion sur les ouvertures et les matériaux utilisés. La façade doit assurer solidité et éclairage: pour cela un bandeau en poly-carbonate, situé en dessous de la toiture permettra l'aération et l'éclairage du bâtiment.

On évite



On préfère l'apport de lumière avec un bandeau polycarbonate qui court d'un bout à l'autre de la façade, comme un véritable matériau (plutôt qu'une fausse fenêtre trop longue)

On préfère



4

JE M'INSTALLE DANS LA PENTE

Privilégier l'implantation dans un creux du relief et orienter son bâtiment parallèlement à la pente

Du paysage des causses à ceux des monts granitiques et des Cévennes, les projets d'implantation sont souvent confrontés aux problématiques de terrassement. Le bâtiment doit s'installer de manière paisible dans nos paysages. L'installation tiendra compte des aspects pratiques et économiques. Le relief constitue alors une donnée essentielle pour tout projet de construction.

« La construction de bâtiments ne porte pas atteinte au caractère du Parc, aux paysages naturels, ruraux ou bâtis, à l'architecture vernaculaire et aux habitats naturels.



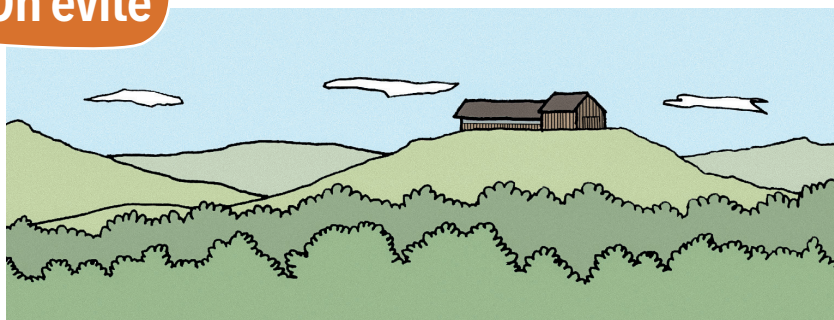
Charte du Parc national des Cévennes, modalité d'application 8

»

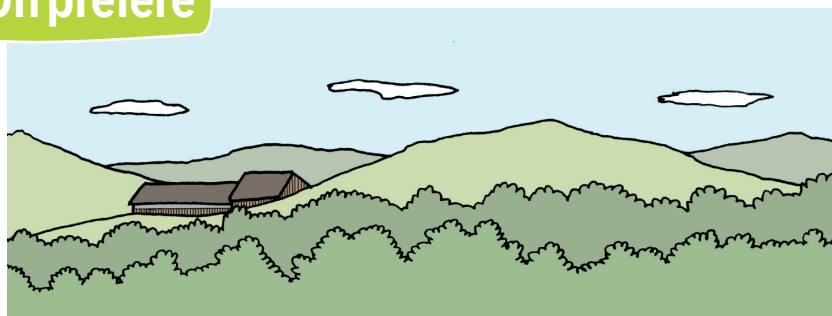
I – Éviter de construire en crête

Les sommets et les crêtes constituent les parties les plus visibles du paysage et sont de véritables points de repères pour les habitants et les visiteurs. On préférera construire dans les creux du relief plutôt qu'en ligne de crête.

On évite



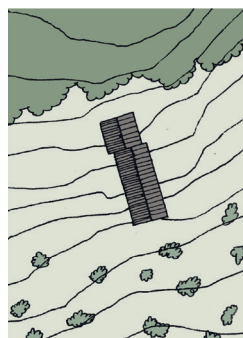
On préfère



II- Construire parallèle à la pente

Une implantation dans le sens des courbes de niveau est en général préférable dans les pentes fortes ou pour les bâtiments de grande taille. Celle-ci réduit l'impact visuel du bâtiment dans le grand paysage et facilite les travaux de terrassement.

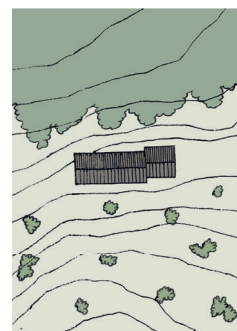
On évite



Les lignes du bâtiment s'opposent à celles du paysage. Déblai important.

On préfère

Les lignes du bâtiment se fondent dans celles du paysage. Déblai minimum.



III- Limiter les terrassements

Afin de limiter les travaux de terrassement, il faut éviter la création de plateformes, et privilégier une installation dans la pente avec des bâtiments semi-enterrés. Cette implantation permet également de réduire l'impact du bâtiment dans le paysage.

On évite



Remblais et surcoût importants. Impact négatif du talus dans le paysage

On préfère



La terre déblayée peut être ré-employée en vue de futurs travaux

5

JE CONSTRUIS DANS MON VILLAGE

Intégrer le nouveau bâtiment à la structure de la ferme existante et/ou du hameau proche

La construction d'un nouveau bâtiment, parfois imposant, dans un village ancien demande à réfléchir : comment trouver une harmonie ? En travaillant sur leur implantation et leur orientation, pour que l'existant et le nouveau puissent dialoguer et que nos villages continuent à être beaux.

« La construction de bâtiments ne doivent pas porter atteinte au caractère du Parc, aux paysages naturels, ruraux ou bâtis, à l'architecture vernaculaire et aux habitats naturels.



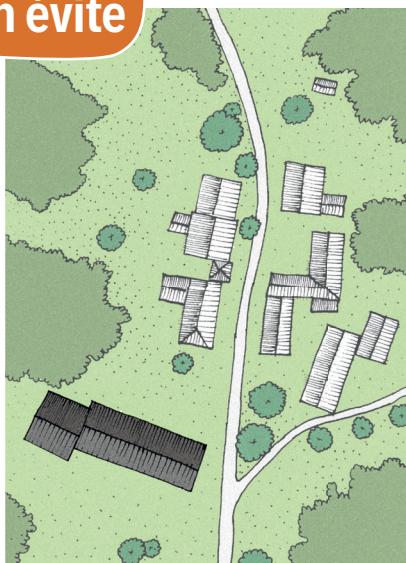
Charte du Parc national des Cévennes, modalité d'application 8

»

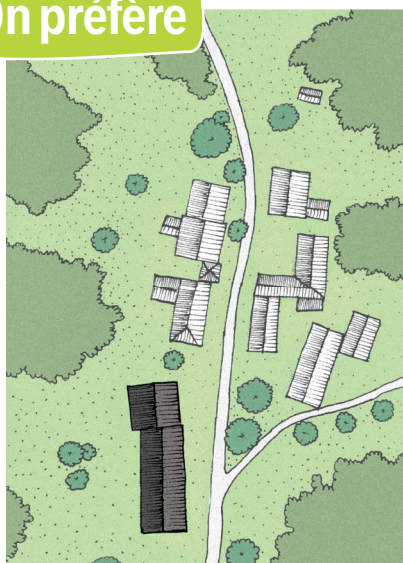
I – S'orienter par rapport à l'existant

Même si les matériaux et les dimensions ne sont pas les mêmes, la nouvelle construction doit pouvoir s'intégrer parmi les bâtiments existants, en continuité. Pour cela, il est préférable d'orienter le bâtiment dans le même sens que l'existant, tout en respectant le règlement sanitaire départemental (distance entre bâtiment et habitations).

On évite



On préfère



II – Préserver les entrées de village

L'arrivée dans une commune constitue la première image que s'en fera le visiteur. Limiter la construction de bâtiments trop imposants en entrée de village et conserver des paysages ouverts et cultivés permettront de conserver son identité visuelle et son attractivité.

On évite



Le bâtiment obstrue la vue sur le centre-bourg et le clocher d'église

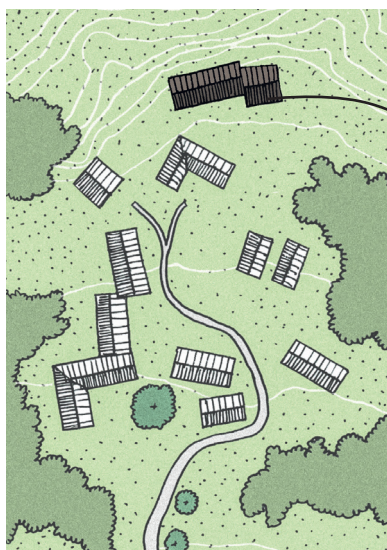
On préfère



Le bâtiment s'intègre à la silhouette du village

III – Construire à l'arrière des hameaux

Dissocier les bâtiments agricoles trop imposants de la silhouette du village et privilégier une installation en second plan est à privilégier. Cette implantation semble adaptée aux nombreux cas de hameaux qui sont desservis par une voie unique et finissent en cul-de-sac.



Le bâtiment n'est pas visible depuis l'entrée du hameau

L'agriculteur-rice ne peut pas toujours choisir la parcelle pour y construire le nouveau bâtiment, tout le monde en est conscient. Cherchons ensemble la meilleure solution !



6

J'AMÉNAGE LES ABORDS DE MON EXPLOITATION

Soigner les abords du bâtiment et la beauté de mon paysage

De la même manière que pour le bâtiment, l'aménagement des espaces extérieurs a pour objectif de participer à l'intégration de l'exploitation dans les paysages. Les zones de stockage, les voies d'accès, les aires de manoeuvre et les talus sont très visibles dans le grand paysage. Des abords bien aménagés permettent de mettre en valeur le bâtiment et rendent l'exploitation plus accueillante. Pour l'agriculteur, ils sont aussi garants d'un cadre de vie agréable et d'un accès facilité à ses outils et à son lieu de travail.

« Les éléments du patrimoine bâti, tels que les jasses ou bergeries d'estives, les moulins et fours isolés, les croix et les bornes (...), sont l'ensemble des ouvrages témoins de la civilisation agro-pastorale du Parc national des Cévennes. »



Charte du Parc national des Cévennes, modalité d'application 9.5 »

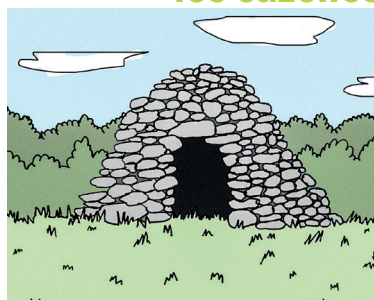
I- Regarder les abords

Une attention particulière doit être apportée aux petites constructions et aux éléments autour du site de projet : pierres sèches, dolines, cazelles, arbres... Témoins de l'histoire du lieu, ils apportent du caractère au paysage. C'est utile de les valoriser aussi, même si on pense qu'ils ne servent plus !

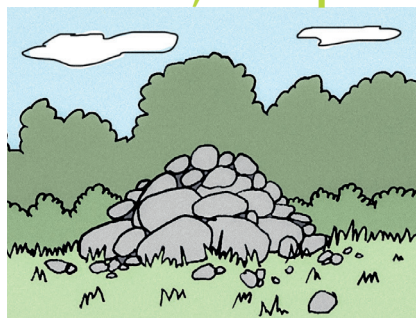
les arbres, les haies, les dolines



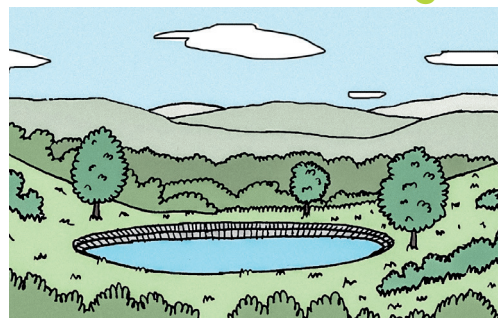
les cazelles



les murets, les clapas...



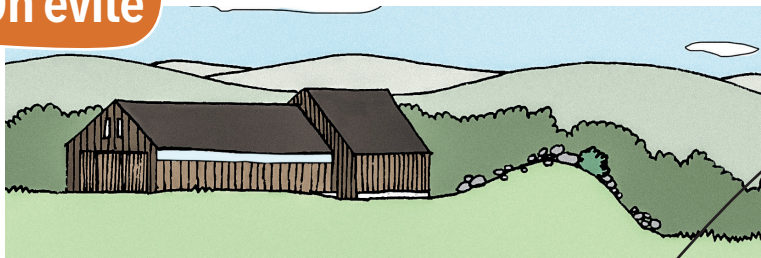
les lavognes



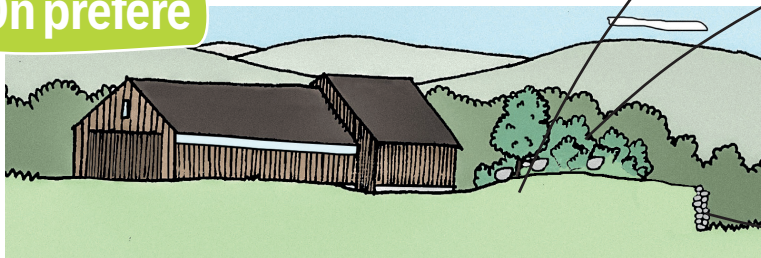
II – Aménager les talus

Les talus font la jonction entre les abords immédiats de l'exploitation et le paysage aux alentours. Les plantations et la construction de murets en pierre sèche permettent de limiter leur érosion et de mettre en valeur le bâtiment. Il est judicieux de stocker la terre végétale lors du terrassement pour l'utiliser sur les talus.

On évite



On préfère



Terre végétale



Plantation d'essences locales, en haie ou en bosquet : à définir sur place ensemble !

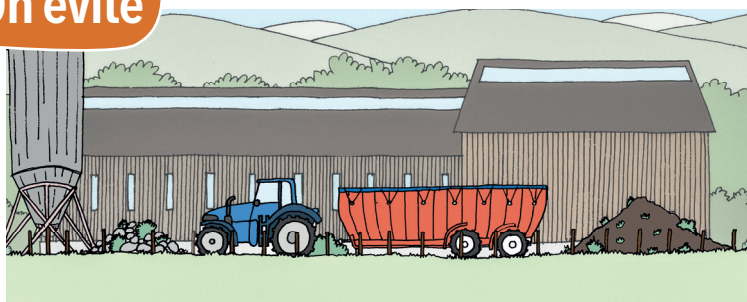


Muret

III – Prévoir des aires de stockages au second plan

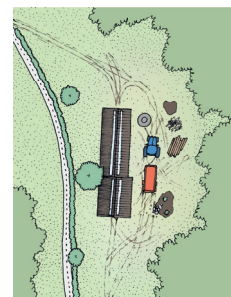
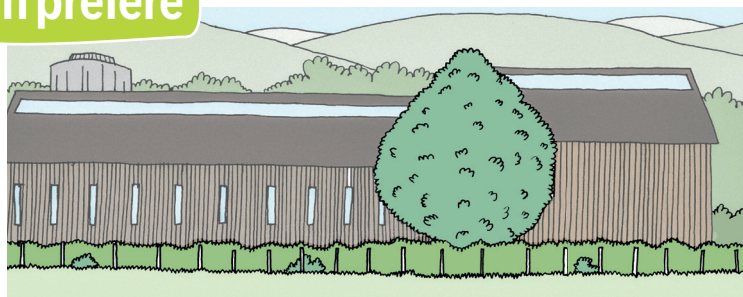
Dans la mesure du possible, les zones de stockage et les aires de manoeuvre seront placées à l'arrière des exploitations afin de ne pas être trop visibles depuis l'entrée de l'exploitation, les routes et les chemins environnants.

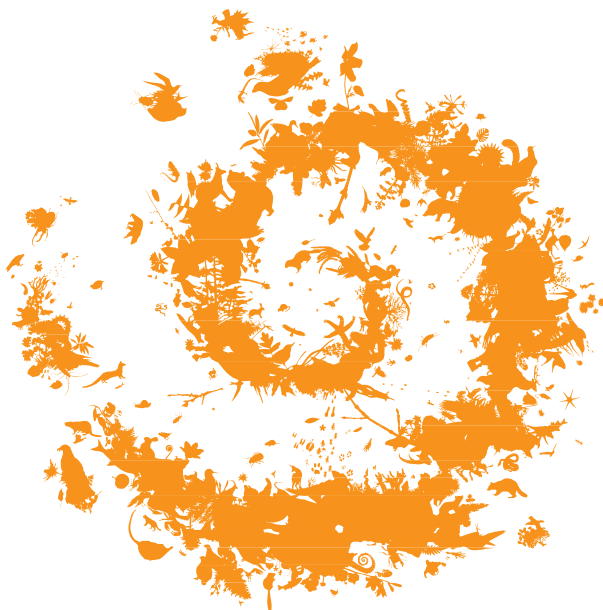
On évite



Même si tous ces éléments sont utiles et fonctionnels, c'est dommage de les rendre si visibles

On préfère





Ce document est un guide de recommandations. Il sera utile aux porteurs de projet, afin de construire un bâtiment agricole fonctionnel et respectueux des paysages et de l'environnement du cœur du Parc national des Cévennes, classés au titre de l'Unesco.

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais
48400 Florac-Trois-Rivières • FRANCE

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00
info@cevennes-parcnational.fr

Service Développement durable
Tél. +33 (0)4 66 49 53 11

www.cevennes-parcnational.fr
<http://destination.cevennes-parcnational.fr>

Illustrations : Nicolas Cazabat